

Une année de jurisprudence ordinale

Martine Denis-Linton

Conseiller d'Etat

Président de la chambre de discipline du CNOP



I. Le contentieux disciplinaire

PREMIÈRE INSTANCE : CHIFFRES CLÉS

PLAINTES

- Augmentation sensible des plaintes déposées devant les conseils régionaux et centraux : 381
- 22,1% des plaignants sont des particuliers
- 22,1% sont des présidents de conseils régionaux ou centraux
- 18,3% sont des directeurs généraux d'ARS
- 1 plainte a été déposée par le président du CNOP

PREMIÈRE INSTANCE : CHIFFRES CLÉS

CONCILIATION

- ◆ 183 procédures de conciliation ont été organisées en 2017
- ◆ La conciliation a abouti favorablement dans 31,7 % des cas

DÉCISIONS DE LA CHAMBRE DE DISCIPLINE DE PREMIÈRE INSTANCE

- ◆ Dans 68,7% des décisions de première instance, une sanction a été prononcée
- ◆ Au total, 198 sanctions individuelles ont été prononcées
- ◆ 66,7% d'entre elles sont des interdictions temporaires d'exercer la pharmacie

APPEL : CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'AFFAIRES

- Augmentation sensible en 2017 du nombre d'appels contre les décisions de première instance ayant prononcé un rejet ou une sanction (taux d'appel de 31,3% contre 20,5 % en 2016)
- 101 affaires ont été enregistrées par la juridiction d'appel

DÉCISIONS DE LA CHAMBRE DE DISCIPLINE DU CONSEIL NATIONAL

- La chambre du CNOP a rendu 74 décisions en 2017
- Elle a tenu 17 audiences d'une demi-journée

II. Le contentieux des sections des assurances sociales

PREMIÈRE INSTANCE ET APPEL CHIFFRES CLÉS

PLAINTES

- ◆ Baisse sensible des plaintes déposées devant les conseils régionaux et centraux : 5

NOMBRE D'AFFAIRES

- ◆ 5 appels ont été interjetés contre les décisions ayant prononcé un rejet ou une sanction en 2017
- ◆ 13 affaires ont été enregistrés par la juridiction d'appel

DÉCISIONS DE LA SECTION DES ASSURANCES SOCIALES DU CONSEIL NATIONAL

- ◆ La juridiction d'appel a tenu 4 audiences d'une demi-journée et pris 15 décisions en 2017

TYPOLOGIE DES FAUTES DISCIPLINAIRES JUGÉES DE 2016 À JUILLET 2018

La publicité

- Publicité des officines
- Publicité des produits vendus en officine et des prestations de laboratoires
- Vente en ligne

Les fautes de dispensation

- ◆ Délivrance de produits stupéfiants et de substances vénéneuses
- ◆ Délivrance de produits et de prestations (autres)
- ◆ Vente de médicaments vétérinaires
- ◆ Préparations magistrales et officinales

Les fautes dans l'organisation et le fonctionnement de l'officine ou du laboratoire

- ◆ Absence d'inscription à l'Ordre
- ◆ Ouverture de l'officine sans pharmacien
- ◆ Service de garde et d'urgence
- ◆ Insuffisance du nombre d'adjoints
- ◆ Manquements dans les laboratoires de biologie médicale
- ◆ Délivrance de médicaments par du personnel non qualifié
- ◆ Mauvaise tenue de l'officine ou du laboratoire

Les plaintes des particuliers

- ◆ Erreurs de délivrance dans les officines
- ◆ Erreurs commises dans les laboratoires
- ◆ Différends pharmacien / patient

Les différends entre pharmaciens (hors publicité)

- ◆ Différends entre pharmaciens n'exerçant pas dans la même officine
- ◆ Différends entre titulaires et adjoints
- ◆ Différends entre associés